

SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix
1, rue du capitaine Fay
80290 POIX de PICARDIE
siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du mardi 24 septembre 2024

Le comité syndical dument convoqué le 17 septembre 2024, s'est réuni le 24 septembre 2024 à 19h00, à la mairie de Poix de Picardie sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUZOU.

Membres en exercice : 22

Membres présents : 16

Présents : Marie Hélène DESCOUTURES, Geneviève LECLERCQ, Janick KOTODZIEJ, Yannick DESPLAINS, Emmanuel AUZOU, Samuel LEFRANC, Jacques LEULLIER, François MILLE-MATHIAS, Céline MASSON, Katia MARGUERY, Martine DUFEUILLE, Marie Christine LACOMBE, Romuald TRABOUILLET, Hugues SPITAEELS, Gilles ROGER, Charles Edouard MACKELBERG.

Absents excusés : Rose France DELAIRE, Bernard D'HAILLECOURT, Philippe PILLON

Madame DELAIRE donne pouvoir à Madame DUFEUILLE

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : François MILLE-MATHIAS

1. Compte rendu de la réunion du 09 juillet 2024.

Le Président demande à l'assemblée si des modifications doivent être apportées au compte rendu.

En l'absence de remarque, le compte rendu du comité syndical du 09 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Demande de subvention DETR pour les travaux de renouvellement de canalisations du centre bourg de Poix de Picardie

Monsieur le Président explique que la demande de subvention DETR 2024 n'a pas été validée par la préfecture. Le Président rappelle que 2 sinistres ont eu lieu sur la Place de la République à Poix de Picardie cette année et confirme la nécessité de renouveler les canalisations dans ce secteur.

L'engagement des travaux sera acté avec ou sans validation de la DETR. Les travaux pourraient être lancés en mai 2025. Le Président propose de renouveler les canalisations fuyardes suivantes :

Centre Bourg de Poix de Picardie (975 mètres linéaires de canalisations et 305 mètres linéaires de réseaux de branchements).

Le montant HT de l'opération s'élève à 494 075.00 €.

Le Président rappelle que l'aide de l'Agence de l'eau s'établira ainsi (21 762.00 € sous la forme de subvention et 13 057.20 € en subvention solidarité territoriale).

La participation de l'Etat sous forme de DETR sera de 25 % du montant des travaux soit une participation de 123 518.75 €.

Le reste à charge pour le syndicat est de 335 737.05 €.

Le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à solliciter une nouvelle demande de subvention DETR au titre de l'année 2025.

Le comité après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la demande de subvention DETR.

3. Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables.

Le Président annonce que le comptable public n'a pas pu recouvrer des titres de recettes et demande en conséquence l'admission en non-valeur des titres suivants :

N° 6938320131 / compte 6541 / 827.43 €.

N° 000124012144 / compte 6542 / 225.35 €.

N° 000324002795 / compte 6542 / 410.93 €.

Après délibération, l'assemblée approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur des produits irrécouvrables.

Informations diverses.

Monsieur LEULLIER indique que les travaux de renouvellement de la canalisation rue de l'église à Caulières ont débutés le 16/09, le chantier avance bien. Monsieur LEULLIER mentionne qu'une borne incendie sera installée dans la rue à la demande de Monsieur ROBITAILLE. Celle-ci sera financée par la commune de Caulières. Monsieur le Président explique que d'autres chantiers de travaux se déroulent actuellement. Des opérations d'entretien de branchements ont lieu rue principale à Eplèsier ainsi que rue de l'hippodrome à Poix de Picardie, profitant de la réfection de voiries dans ces communes. Plusieurs branchements neufs ont été réalisés ainsi que le changement de têtes de bouches à clés et l'installation de 9 regards ISO courts. Le montant total de ces interventions s'élève à 26 908.55 €. Le Président rappelle qu'une ouverture de crédit d'un montant de 50 000 € avait été réalisée lors du vote du budget pour permettre le financement de ces opérations.

Clôture de la séance à 19 heures 30.

Le Secrétaire
François MILLE-MATHIAS